

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

AFFECTATION POST 3^{ÈME} 2021

1. LES RECRUTEMENTS PARTICULIERS

1.1. Formations Éducation Nationale :

- **C.A.P. Agent de sécurité** Annexe 1
Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ
Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES

- **C.A.P. Assistant Technique en Instruments de Musique** Annexe 2
Lycée Professionnel Fernand Léger – BÉDARIEUX

- **Baccalauréat Professionnel Conducteur transport routier marchandises** Annexe 3
Lycée Professionnel Ernest Ferroul – LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Lycée Professionnel Jules Raimu – NIMES

- **Baccalauréat Professionnel Aéronautique** Annexe 4
Lycée des Métiers Frédéric Mistral – NIMES

- **Baccalauréat Professionnel Métiers de la sécurité** Annexe 5
Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES
Lycée Professionnel Jules Fil – CARCASSONNE
Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ
Lycée Polyvalent Aristide Maillol – PERPIGNAN

- **Seconde Générale et Technologique, Sections Bi-nationales :** Annexe 6
ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC
Lycée Polyvalent Germaine Tillion – CASTELNAUDARY
Lycée Général et Technologique Docteur Lacroix – NARBONNE
Lycée Général et Technologique Alphonse Daudet – NIMES
Lycée Général et Technologique Albert Camus – NIMES
Lycée Polyvalent Jacques Prévert – SAINT CHRISTOL LES ALÈS
Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER
Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER
Lycée Général et Technologique Jean Moulin – PEZENAS
Lycée Général et technologique Chaptal – MENDE
Lycée Général et Technologique Arago – PERPIGNAN

- **Seconde Générale et Technologique, Sections internationales :** Annexe 7
OIB (Option Internationale au Bac) Espagnol, Anglo-américain, Arabe, Chinois
Lycée Général et Technologique Joffre – MONTPELLIER
Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER

- **Baccalauréat Professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne »**
L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation). Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B.

1.2. Formations maritimes :

L'intégration sur des formations maritimes dispensées par le **lycée de la Mer Paul Bousquet à Sète** est conditionnée par l'obtention d'un certificat médical qui ne peut être délivré que par un médecin des gens de mer.

RDV au Service Santé des Gens de Mer de Sète, au 04 67 46 33 28.

Du fait qu'il n'y a qu'un seul praticien dans la région, les délais d'attente peuvent être importants.

1.3. Formations agricoles :

● **Baccalauréat Professionnel Agricole « Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique »**

Les candidats doivent avoir satisfait les tests d'entrée (épreuve d'équitation, épreuve d'endurance, entretien de motivation) organisés par les établissements pour être autorisés à candidater sur cette formation.

Ces tests auront lieu en avril / mai (contacter l'établissement d'accueil au plus tard fin mars pour s'inscrire aux tests d'entrée).

Dans la mesure où la réussite au test est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être recruté et qu'elle peut être influencée par des facteurs extérieurs (stress, niveau du cheval...), le fait d'avoir satisfait au test dans au moins un des deux établissements autorise la candidature de l'élève sur l'un et/ou l'autre établissement, sans préjuger des résultats de l'affectation.

Les tests sont organisés à des dates différentes pour permettre une seconde chance aux candidats qui auraient échoué.

● **Baccalauréat Professionnel Agricole « Service aux Personnes et aux Territoires »**

L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour Pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation).

Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B.

2. LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Seconde à Horaires Aménagés Technique de la Musique et de la Danse

Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER

Annexe 8

Seconde Générale et Technologique, section sportive Équitation

Lycée Polyvalent Germaine Tillion – CASTELNAUDARY

Annexe 9

D'autres formations ont vu s'établir un certain nombre **d'usages** au cours des années : accueil sur RDV, Journées Portes Ouvertes, mini-stages, voire épreuve d'évaluation manuelle ou graphique.

Ces actions spécifiques permettent également aux établissements d'accueil d'apprécier la pertinence des candidatures des élèves.

Il leur est possible de communiquer leurs conclusions aux établissements d'origine pour chaque élève reçu, au moyen **de la fiche de liaison** fournie par le SAIO (cf **Annexe 10**).

Ces informations éclaireront les membres de l'équipe éducative pour formuler leur avis sur une candidature lors du conseil de classe (1 fiche par vœu).

ATTENTION : selon l'évolution des contraintes sanitaires, des modifications d'organisation des Journées Portes Ouvertes et des entretiens de sélection sont possibles. Les nouvelles dispositions s'il y a lieu seront communiquées par l'établissement d'origine et disponibles en ligne dans la rubrique « Orientation » sur le site du Rectorat :

<https://www.ac-montpellier.fr/>

C.A.P. Agent de sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à ce CAP requiert des aptitudes particulières qui pourront être appréciées au cours d'un entretien de sélection.

DOSSIER SPECIFIQUE DE CANDIDATURE

Le dossier spécifique de candidature devra être retiré ou téléchargé sur le site de l'établissement **à partir du 8 février 2021**.

- **Lycée Professionnel Gaston Darboux - Service scolarité**
7 rue Jules Raimu - CS 23024
30908 NIMES CEDEX 2 - 04 66 62 90 30 (secrétariat élèves poste 392)
<https://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr>
- **Lycée Polyvalent Georges Pompidou – Secrétariat du DDFPT**
351 avenue de Lattre de Tassigny
34170 CASTELNAU LE LEZ – 04 67 02 99 10
<https://www.lyc-pompidou-castelnaulez.ac-montpellier.fr>
(rubrique inscriptions)

Date limite de retour du dossier à l'établissement demandé : **vendredi 2 avril 2021** délai de rigueur.

ATTENTION : UNE SEULE CANDIDATURE POSSIBLE

soit au Lycée Professionnel G.Darboux, soit au Lycée Polyvalent G. Pompidou.

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour un entretien individuel qui aura lieu **entre le lundi 3 mai et le mercredi 26 mai 2021**.

AFFECTATION

La liste des candidats retenus (liste principale et liste complémentaire) sera transmise au Service Académique d'Information et d'Orientation pour le **vendredi 4 juin 2021**.

Elle sera prononcée fin juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2nde GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

C.A.P. Assistant Technique en Instrument de Musique

Journée « PORTES OUVERTES »
Le jeudi 4 mars 2021 de 9h à 17h et samedi 6 mars 2021 de 9h à 13h.

LP Lycée des Métiers Fernand Léger
63 route de Clermont l'Hérault
34600 BEDARIEUX
Tél : 04 67 95 59 60
Internat (ouvert du lundi au vendredi matin)

DEMANDE PRÉALABLE

Les candidats téléchargeront la **fiche de pré-candidature** sur le site du Lycée (<https://lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr/recrutement-CAP-ATIM-2021>) et la retourneront, accompagnée des pièces à joindre d'ici le **vendredi 26 février 2021** à :

Monsieur le Proviseur du Lycée Fernand Léger
Par courrier : 63 route de Clermont l'Hérault - 34600 BEDARIEUX
Ou par mail : ce.0340006x@ac-montpellier.fr

SÉLECTION

Modalités de sélection sur dossier avec entretien de motivation.

Un rendez-vous sera fixé à chaque candidat **du 4 au 6 mars 2021 de 10h à 16h**.

L'entretien portera sur : - le projet professionnel du candidat.

- l'expérience du candidat dans le domaine de la musique et de la guitare.

En cas d'empêchement, le candidat serait amené à être convoqué à une date ultérieure.

Les candidats devront se munir d'une pièce d'identité ou d'un document avec photo permettant d'attester de leur identité.

AFFECTATION

La saisie Affelnet par l'établissement d'origine ou un CIO est obligatoire.

La liste des candidats retenus (liste principale et liste complémentaire) sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour le **vendredi 4 juin 2021**.

L'admission des élèves sera prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT/ spécifique / professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

Baccalauréat Professionnel Aéronautique

DOSSIER SPÉCIFIQUE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être retiré ou téléchargé sur le site de l'établissement à **partir du mardi 9 mars 2021** :

Lycée des Métiers Frédéric MISTRAL

457, ancienne route de Générac
BP 17149 -30913 Nîmes Cedex 2
Tél 04 66 04 72 72

<https://www.lyceemistralnimes.net/>

Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **vendredi 9 avril 2021** délai de rigueur.

Une commission examinera les dossiers et émettra un avis sur les candidatures. Les dossiers seront transmis par l'établissement au Service Académique d'Information et d'Orientation pour saisie de l'avis **pour le vendredi 4 juin 201 au plus tard.**

AFFECTATION

Elle sera prononcée fin juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

Baccalauréat Professionnel

Conducteur Transport Routier Marchandises

La note de service n°82-285 du 8 JUILLET 1982 (B.O. n° 29 du 22 JUILLET 1982) prévoit un **contrôle médical obligatoire** pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers la formation de conducteur routier. Les modalités d'application suivantes ont été définies.

Cette visite obligatoire pour tous les candidats à cette formation, sera faite par le médecin dans l'établissement scolaire où se trouve l'élève.

Dès que le chef d'établissement a connaissance d'une candidature à l'une de ses spécialités, il doit en avertir le médecin qui établira un certificat médical, précisant si l'élève est apte ou inapte, à la formation de conducteur routier.

Les visites médicales doivent être effectuées **avant le vendredi 16 avril 2021** pour qu'un dialogue avec les familles puisse être repris en cas d'inaptitude, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec le concours du Psychologue de l'Éducation Nationale.

LES CRITÈRES OBLIGATOIRES DE SÉLECTION

- L'assurance d'une acuité visuelle totale de 16/10 minimum pour les deux yeux, à la condition d'un minimum de 6/10 pour un œil, en vision corrigée, soit : 10/10 et 6/10
9/10 et 7/10
8/10 et 8/10
- Les résultats d'un examen clinique attestant que le candidat ne présente aucun signe pathologique du rachis.

Un contrôle radiologique ne sera demandé à l'élève qu'en cas de doute quant à l'existence d'une pathologie éventuelle du rachis.

Baccalauréat Professionnel Métiers de la sécurité

DOSSIER SPÉCIFIQUE DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être retirés ou téléchargés sur le site de l'établissement à **partir du lundi 8 février 2021**.

- Pour les candidats résidant dans l'Aude au :
Lycée Jules Fil - Service scolarité
 Boulevard Joliot-Curie – CS 50076
 11890 CARCASSONNE cedex 9 – 04 68 47 82 66 – www.lyceejulesfil.com
- Pour les candidats résidant dans le Gard ou en Lozère au :
Lycée Professionnel Gaston Darboux - Service scolarité
 7 rue Jules Raimu - CS 23024
 30908 NIMES CEDEX 2 - 04 66 62 90 30 (secrétariat élèves poste 392)
<https://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr>
- Pour les candidats résidant dans l'Hérault au :
Lycée Polyvalent Georges Pompidou – Secrétariat du DDFPT
 351 avenue de Lattre de Tassigny
 34170 CASTELNAU LE LEZ – 04 67 02 99 10 –
<https://www.lyc-pompidou-castelnaulelez.ac-montpellier.fr>
 (rubrique inscriptions)
- Pour les candidats résidant dans les Pyrénées Orientales au :
Lycée Polyvalent Aristide Maillol
 73 avenue Pau Casals – BP 30544
 66005 PERPIGNAN Cedex – 04 68 52 65 65 – <https://www.lyc-maillol-perpignan.ac-montpellier.fr>

Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **vendredi 2 avril 2021** délai de rigueur

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour un entretien individuel qui aura lieu **entre le lundi 3 mai et le mercredi 26 mai 2021**.

AFFECTATION

La liste des candidats retenus (liste principale et liste complémentaire) sera transmise au Service Académique d'Information et d'Orientation pour le **vendredi 4 juin 2021**.

Elle sera prononcée fin juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

Seconde Générale et Technologique

Sections binationales ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC

La note de service NORMANE 1104736 N du 14 février 2011 (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) rappelle que :

- ▶ Les conditions d'admission dans les sections binationales sont définies par les textes réglementaires, en particulier les arrêtés suivants :
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme *Allgemeine Hochschulreife*.
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme du *Bachillerato*.
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme de *l'Esame di Stato*.
- ▶ Le recrutement des élèves dans ces sections se fait au regard :
 - des résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée.
 - de l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève.
 - des avis motivés de l'enseignant de langue concerné et du Professeur Principal.

Section ABIBAC (préparation du double Bac français-allemand)

- **Lycée Docteur Lacroix – Narbonne**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée :

<http://www.lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr/> rubrique "offre de formation" ou demandé au collège d'origine et sera adressé **par ce dernier avant le vendredi 21 mai 2021 au :**

*Lycée Docteur Lacroix
Rue Gay Lussac
11100 NARBONNE*

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée Lacroix
Entre le mercredi 26 mai et le vendredi 28 mai 2021 (sur convocation personnelle)

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN* de l'Aude **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN* à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Alphonse Daudet – Nîmes**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée :

www.lyceedaudet.fr/ rubrique « spécificités de l'établissement », « section ABIBAC » et sera adressé par courrier **avant le vendredi 14 mai 2021 à :**

*Lycée Alphonse Daudet
3 boulevard Victor Hugo
30039 NIMES CEDEX*

Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

* DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

* DASEN : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

- **Lycée Georges Clémenceau – Montpellier**

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement à partir du **mardi 9 mars 2021** sur le site internet du Lycée : <http://cite-clemenceau-montpellier.fr>

Il devra être adressé **avant le jeudi 6 mai 2021** à l'adresse suivante :

*Lycée Georges Clémenceau
31 avenue Georges Clémenceau
34060 MONTPELLIER CEDEX*

Une réunion de présentation de la section ABIBAC aura lieu **le jeudi 4 Février 2021 à 18h** au Lycée.

Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **vendredi 4 juin 2021 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

Section BACHIBAC (préparation du double Bac français-espagnol)

- **Lycée Germaine Tillion – Castelnaudary**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : <https://www.lyc-tillion-castelnaudary.ac-montpellier.fr/bachibac> ou demandé au collège d'origine et sera adressé **avant le vendredi 7 mai 2021** par courrier à :

*Lycée Germaine Tillion
Secrétariat élèves – candidature BACHIBAC
1 avenue du campus Jean Durand
BP 51301
11493 Castelnaudary Cedex*

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée sur convocation personnelle des candidats. La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN de l'Aude **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Albert Camus – Nîmes**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée : <https://www.lyc-camus-nimes.ac-montpellier.fr> ou demandé au secrétariat du Lycée et sera adressé **avant le lundi 10 mai 2021** au

*Lycée Albert Camus - Secrétariat, gestion des élèves
BP 7069 – 51 avenue Georges Pompidou
30911 NÎMES*

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jacques Prévert – Saint Christol-lès-Alès**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée (ou demandé au collège d'origine):

<https://www.lyc-prevert-stchristollesales.ac-montpellier.fr/>

Il devra être adressé **avant le vendredi 9 avril 2021** par courrier au :

Lycée Jacques Prévert
Secrétariat élèves
Candidature BACHIBAC
1 place Lucie Aubrac
30380 ST-CHRISTOL LES ALES

Les entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée à partir du **mardi 4 mai 2021** (sur convocation personnelle).

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jules Guesde – Montpellier**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : www.julesguesde.fr **avant le vendredi 9 avril 2021** et sera adressé **avant le vendredi 16 avril 2021 dernier délai** par courrier au :

Lycée Jules Guesde
Pôle élèves - section BACHIBAC
110 avenue de Lodève
CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Portes ouvertes spécifiques section particulière BACHIBAC le **mercredi 10 mars 2021 de 14h à 17h.**

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée Jules Guesde **du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021** (sur convocation personnelle).

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **vendredi 4 juin 2021 au plus tard.** L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jean Moulin – Pézenas**

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement **début avril 2021** sur le site internet du Lycée : <https://lyc-moulin-pezenas.ac-montpellier.fr/>

Il devra être adressé **avant le lundi 3 mai 2021** par mail (ce.0340059e@ac-montpellier.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Lycée Général et Technologique Jean Moulin
Secrétariat de la scolarité
1 avenue Vidal de la Blache
34120 PEZENAS

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée **mi-mai** (sur convocation personnelle)

Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **vendredi 4 juin 2021 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jean-Antoine Chaptal – Mende**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée (<https://lyc-chaptal-mende.ac-montpellier.fr/>) ou demandé au collège d'origine et adressé **avant le mercredi 5 mai 2021 au plus tard** par mail à :

sec.scolaritechaptal@ac-montpellier.fr

Des entretiens auront lieu au Lycée Chaptal **entre le lundi 10 et le vendredi 14 mai 2021**.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de la Lozère pour le **22 mai 2021 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Arago – Perpignan**

Le formulaire de candidature sera demandé au collège d'origine. Une fois rempli par la famille et visé par le collège d'origine, le dossier devra être :

- Déposé en main propre au secrétariat des élèves du Lycée Arago.
- Ou être adressé par courrier au :

Lycée François Arago
Secrétariat des élèves
2 avenue du lycée
BP 60119
66001 PERPIGNAN

La date limite de réception des dossiers est fixée au **lundi 17 mai 2021**.

Les dossiers reçus hors délai ne seront pas étudiés.

Des entretiens auront lieu au Lycée Arago **entre le mardi 25 mai et le jeudi 03 juin 2021**.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN des Pyrénées Orientales pour le **vendredi 4 juin 2021 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à l'issue des procédures générales d'affectation.

Section ESABAC (préparation du double Bac français-italien)

- **Lycée Jules Guesde – Montpellier**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : www.julesguesde.fr **avant le vendredi 9 avril 2021** puis **adressé avant le vendredi 16 avril 2021 dernier délai** par courrier au :

Lycée Jules Guesde
Pôle élèves – section ESABAC
110 avenue de Lodève
CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Journée Portes Ouvertes spécifiques section ESABAC **le mercredi 10 mars 2021 de 14h à 17h**.

Des entretiens de motivation et d'évaluation des compétences linguistiques auront lieu au Lycée Jules Guesde **du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021** (sur convocation personnelle).

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **vendredi 4 juin 2021 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

Seconde Générale et Technologique Sections Internationales

L'arrêté du 28-9-2006, paru au Journal Officiel du 29-9-2006 (bulletin officiel n°38 du 19 octobre 2006) fixe les conditions d'admission en section internationale des lycées.

L'examen d'aptitude à suivre les enseignements dispensés en langue étrangère se compose d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Option Internationale au Baccalauréat (OIB) Espagnol : Lycée Joffre – Montpellier

Les candidats devront télécharger le dossier sur le site du lycée à compter du mardi 5 janvier 2021:

[https : //www.lyc-joffre-montpellier.ac-montpellier.fr](https://www.lyc-joffre-montpellier.ac-montpellier.fr)

Une réunion d'information à l'intention des élèves de troisième et de leurs parents est prévue **le jeudi 21 janvier 2021 à 18 h en salle Lumière** au Lycée Joffre.

Parallèlement, les chefs d'établissement d'origine établiront la liste des candidats à cette section, avec le nom et le RNE de leur établissement, et l'adresseront accompagnée des dossiers de candidature **pour le vendredi 5 mars 2021 au plus tard** par courriel ou courrier :

ce.0340038g@ac-montpellier.fr

*Madame le Proviseur du Lycée Joffre - Secrétariat du proviseur - OIB
150 allée de la citadelle
34060 MONTPELLIER CEDEX 2*

Les tests de sélection oraux et écrits auront lieu au Lycée Joffre, sur convocation personnelle et présentation de la carte d'identité **le mercredi 17 mars 2021 en salles F8 et F9.**

08h00-12h00 : Entretien (oral) pour les élèves de 3^{ème} OIB du Collège Joffre

13h00-14h30 : Ecrit pour tous les élèves

15h00-18h30 : Entretien (oral) pour les élèves de 3^{ème} hors section OIB du Collège Joffre

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault **pour le 4 juin 2021 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

Option Internationale au Baccalauréat (OIB) Anglo-Américaine / Chinoise / Arabe : Lycée J. Guesde – Montpellier

La fiche d'inscription aux tests sera téléchargée sur le site du lycée : www.julesguesde.fr **avant le 22 mars 2021** et le dossier d'inscription sera retourné avant le **mardi 6 avril 2021 dernier délai** par courrier au :

*Lycée Jules Guesde – Pôle élèves – Sections Internationales
110 avenue de Lodève - CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2*

Portes ouvertes spécifiques le mercredi 10 mars 2021 de 14h à 17h.

Les tests de sélection écrits (pour tous les candidats) puis oraux (candidats admissibles seulement), auront lieu au Lycée Jules Guesde sur convocation personnelle.

- **Tests écrits : mercredi 31 mars 2021 à 13h30**
- **Tests oraux : du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021**

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault **pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard.** L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

* DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

* DASEN : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Seconde Spécifique Techniques de la Musique et de la Danse Classes à Horaires Aménagés Lycée Georges Clémenceau - Montpellier

A. Les élèves extérieurs au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) devront :

1) Faire une pré-inscription

- Soit en ligne :
À effectuer **à partir du 11 janvier 2021** sur le site internet du CRR
<https://conservatoire.montpellier3m.fr>, rubrique "inscriptions" **avant le 6 mars 2021**.
- Soit papier :
Le dossier est à télécharger sur le site internet du CRR
<https://conservatoire.montpellier3m.fr>, rubrique "inscriptions" ou à retirer auprès de l'accueil du CRR (espace Archevêché) et à retourner dûment rempli au CRR **avant le samedi 6 mars 2021**.

2) Passer un concours d'entrée :

Le samedi 3 avril 2021 (Musique) et samedi 10 avril 2021 (Danse).

Les candidats apporteront le jour-même les copies des bulletins scolaires de l'année en cours ainsi que, pour les danseurs, un certificat médical récent de non contre-indication pour la pratique de la danse.

B. Les élèves déjà au Conservatoire à Rayonnement Régional

Sont dispensés de concours d'entrée.

Devront retirer la fiche de candidature à l'accueil du site de l'Archevêché **à partir du 11 janvier 2021**.

Devront retourner le dossier complet comprenant la fiche de candidature dûment remplie ainsi que les copies des bulletins scolaires de l'année en cours et une enveloppe timbrée **avant le samedi 6 mars 2021**.

La liste des candidats retenus sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Hérault pour le **vendredi 4 juin 2021**.

L'admission des élèves sera prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à l'issue des procédures générales d'affectation.

Seconde Générale et Technologique Section sportive Équitation

CONDITIONS D'ACCÈS :

Deux critères majeurs guident la sélection des candidats :

- La qualité des résultats scolaires et du comportement.
- Le niveau requis est le galop 5.

DOSSIER SPÉCIFIQUE DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature seront à télécharger sur le site de l'établissement :

www.lyc-tillion-castelnaudary.ac-montpellier.fr

Ils devront être retournés au plus tard pour le **vendredi 2 avril 2021** délai de rigueur au :

*Lycée Polyvalent Germaine Tillion
Secrétariat de la scolarité
1 avenue du campus Jean Durand – BP 51301
11493 CASTELNAUDARY Cedex*

La sélection des candidatures se déroulera selon les phases suivantes :

- **À partir de mi-avril 2021** : analyse qualitative du dossier scolaire par commission de présélection. Les dossiers devront comporter impérativement les bulletins du 2^{ème} trimestre. Classement des dossiers.
- **Mai 2021** : test de niveau équestre et entretien (pour les candidats retenus à l'issue de la 1^{ère} phase).

AFFECTATION :

La liste des candidats retenus sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aude pour le **4 juin 2021 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à l'issue des procédures générales d'affectation

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

**FICHE DE LIAISON
ENTRE CHEF D'ETABLISSEMENTS
D'ACCUEIL ET D'ORIGINE**

<p>NOM DE L'ELEVE :</p> <p>Prénom G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> jour mois année</p> <p>Établissement fréquenté en 2020 – 2021 : Nom : Ville : Classe :</p>	<p>Cachet de l'établissement d'accueil :</p>
---	--

SPÉCIALITÉ de 2nde Professionnelle ou de 1^{ère} année de CAP sur laquelle porte cet avis :

Avis porté par le chef d'établissement d'accueil pour la spécialité ci-dessus :

Cotation de l'avis du chef d'établissement d'accueil:

RÉSERVÉ

SANS OPPOSITION

FAVORABLE

TRÈS FAVORABLE

Date :

Signature du chef de l'établissement d'accueil :